

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS
SEANCE DU 6 JANVIER 2003

L'An Deux Mille Trois, le six janvier.

Le conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni au siège qui a été fixé par arrêté préfectoral du 24 décembre 2002 à l'Hôtel de Ville d'Albi, sur convocation de M. Philippe Bonnacarrère, Président de la Communauté de Communes de l'Albigeois, en date du 23 décembre 2002, en séance publique.

Président : Michel Malaterre-Fourès

Membres présents :

Membres titulaires :

Philippe Bonnacarrère, Christine Devoisins, Louis Gombaud, Michel Fournials, Pierre Ferrières, Pierre-Yves Lambolez, Geneviève Parmentier, Laure Sudre, Didier Gardinal, Olivier Brault, Louis Barret, Pierre Costes, Dominique Billet, Max Amiel, Guy Bories, Jean-Louis Mathieu, Thierry Ginestet, Robert Gauthier, Jean-Claude de Lapanouse, Robert Raynal, Christian Chamayou, William Nion, Claude Julien, Thierry Astouls, Félix Torrès, Marcel Couliou, Jean-Marie Garcia, Michel Trébosc, Serge Neau, Jacques Lasserre, Michel Malaterre-Fourès, Maryse Bertrand, Michel Delpoux, Viviane Combes, Gérard Poujade, Michel Albinet.

Membres suppléants :

Jacqueline Lapeyre, Frédéric Esquevin, Josette Bès, Gisèle Dedieu, Michel Franques, Josette Bouin, Laurence Pujol, Isabella Dufour-Baumgartner, Christian Bonzi, Bérengère Mauzy, Josian Vayre, André Baup, Bruno Crusel, Gérard Fabre, Pierre Guiraud, Sarah Laurens, Christian Malgouyres, Georges Lacombe, Nicole Cabassot, Doris Huchede, Henri Jalbaud-Puech, Patrick Tranier, Claude Ramon, Jean-Claude Raffanel, Elisabeth Laraud, Joëlle Franques, Francis Marchand, Francis Canovas, Christiane Segura, Pierre Crespo, Marcel Cassagnes, Brigitte Carrère Desfarges, Jacques Andrieu, Patrice Mangione, Jean-Philippe Roques.

Membres excusés :

Membres titulaires :

Jean Sicard (pouvoir à Isabella Dufour-Baumgartner).

Membres suppléants :

Elisabeth Boisard, Eliane Carles.

N° 18/18 : DECISION MODIFICATIVE AVANT BP 2003.

Pilote : finances

Autres services concernés par le présent rapport :

Elu référent :

Philippe Bonnacarrère, 1^{er} vice-président, rapporteur,

L'acte budgétaire qui vous est soumis est destiné à la fois pour la reprise des compétences exercées par la CCAP dissoute, ainsi que pour la prise en charge des allocations de compensations des communes qui constituaient la CCAP.

Le personnel transféré est pris en charge dès le 1^{er} janvier 2003.

Cet acte budgétaire est équilibré par de l'emprunt en investissement, et par un acompte de fiscalité TP en fonctionnement.

L'équilibre budgétaire est arrêté à : 1 698 173,00 €

Dont section de fonctionnement : 1 358 173,00 €

Qui comprend les crédits nécessaires au bon fonctionnement des services nouveaux avant le vote du BP, une enveloppe d'allocation de compensation pour la CCAP, les frais de personnels transférés, les frais d'élus ainsi que les frais financiers correspondant aux emprunts de la CCAP.

Dont section d'investissement : 340 000,00 €

Qui comprend une enveloppe de travaux et d'immobilisations corporelles ainsi que les charges en capital des emprunts transférés.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU l'avis unanime du bureau communautaire,

ENTENDU le présent exposé,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

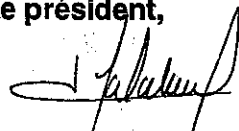
APPROUVE le projet de décision modificative avant B.P 2003 tel que présenté en annexe.

Reçu le

13 JAN. 2003

PREFECTURE DU TARN

**Pour extrait conforme,
Le président,**



Michel Malaterre-Fourès

Projet de D.M avant Budget Primitif 2003

Section de Fonctionnement

Chap	Article	Libellé	Proposition D.M
022	022	Dépenses imprévues	100 000,00
Total chapitre 022 - Dépenses imprévues			100 000,00
011	60611	Eau et assainissement	500,00
011	606121	Electricité	3 500,00
011	606122	Gaz	3 500,00
011	606220	Carburants	800,00
011	60631	Fournitures d'entretien	500,00
011	60632	Fournitures de petit équipement	2 500,00
011	6064	Fournitures administratives	1 000,00
011	6068	Autres matières et fournitures	500,00
011	61521	Entretien de terrains	1 000,00
011	61522	Entretien de bâtiments	2 500,00
011	61523	Entretien de voies et réseaux	2 500,00
011	6156	Maintenance	500,00
011	616	Primes d'assurances	5 000,00
011	6182	Documentation générale et technique	600,00
011	6228	Divers services extérieurs	500,00
011	6248	Frais de transports	1 300,00
011	6256	Missions	100,00
011	6261	Frais d'affranchissement	500,00
011	6262	Frais de télécommunications	1 000,00
011	6281	Concours divers	2 500,00
Total chapitre 011 - Charges à caractère général			30 800,00
012	64111	Rémunération personnel titulaire	737 000,00
Total chapitre 012 - Frais de personnel			737 000,00
014	73961	Attribution de compensation	386 073,00
Total chapitre 014 - Atténuation de produits			386 073,00
65	6531	Indemnités	70 000,00
65	6533	Cotisations de retraite	5 000,00
Total chapitre 65 - Charges de gestion courante			75 000,00
66	6611	Intérêts	29 300,00
Total chapitre 66 - Charges financières			29 300,00
Dépenses			1 358 173,00
73	7311	Contributions directes	1 358 173,00
Total chapitre 73 - Impôts et taxes			1 358 173,00
Recettes			1 358 173,00

Projet de D.M avant Budget Primitif 2003

Section d'Investissement

Chap	Article	Libellé	Proposition D.M
020	020	Dépenses imprévues	100 000,00
Total chapitre 020 - Dépenses imprévues			100 000,00
16	1641	Emprunts	33 000,00
Total chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées			33 000,00
20	2031	Frais d'études zones d'activités	18 300,00
Total chapitre 20 - Immobilisations incorporelles			18 300,00
21	2188	Autres immobilisations corporelles	6 000,00
Total chapitre 21 - Immobilisations corporelles			6 000,00
23	2312	Travaux sur terrain de foot (Castelnau)	109 600,00
23	2313	Travaux tennis couvert (St Juéry)	73 100,00
Total chapitre 23 - Immobilisations en cours			182 700,00
Dépenses			340 000,00
16	1641	Emprunts	340 000,00
Total chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées			340 000,00
Recettes			340 000,00